

## Les classes de précision et leurs incertitudes

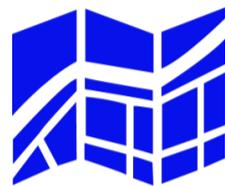
La classe de précision des données de localisation des réseaux doit obligatoirement être fournie par l'exploitant sur le récépissé de la déclaration de projet de travaux (DT). Elles permettent de renforcer la sécurité lors de l'exécution des travaux grâce à une meilleure connaissance du sous-sol. Les résultats de ces recherches doivent figurer dans les dossiers de consultation des entreprises (DCE) ou dans le dossier technique de chaque commande.



### Plan de classe A

Incertitude < 40 cm (rigide)  
Incertitude < 50 cm (flexible)

Pas d'IC



### Plan de classe B

40 cm < Incertitude < 1,5 m

IC obligatoires\*



### Plan de classe C

Incertitude > 1,5 m  
Absence de plans

IC obligatoires\*

\* Investigations complémentaires obligatoires sous la responsabilité du responsable de projets hors cas d'exemption.

## Qui paye les IC ?

### Plan de classe B

100% responsable de projets

### Plan de classe B

classement constaté C

100% exploitant

### Plan de classe C

50% responsable de projets  
50% exploitant

## Les délais de réponses et MAJ

IC réalisées => transmission à l'exploitant de réseaux concernés par le **responsable de projet** ou par son représentant :

9 jours\*

Mesures réceptionnées par l'**exploitant** => Mise A Jour cartographie en classe A :

6 mois